

RAPPORT RENCONTRE OBSOALIM 34

« **Solidarités alimentaires et ruralité** : Comment répondre aux enjeux de précarité alimentaire en milieu rural ? »

Communauté de Commune du Lodévois et Larzac, à Lodève
Le 1^{er} décembre 2023 de 9h à 12h30

PROGRAMME

9H30 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE

- Nathalie MIRO, Cheffe de service, au Service Pratiques et Prospective en Travail Social Conseil Départemental Hérault
- Zélie DE REKENEIRE, Chargée de mission santé/alimentation, Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie

9H40 - INTRODUCTION

Enjeux et spécificités de la précarité alimentaire en milieu rural

- Claire NEEL, doctorante, Institut National de Recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

10H30 - PRESENTATIONS D'EXPERIMENTATIONS

Expériences de solidarités alimentaires mobiles

- Julie HERVE, coordinatrice et animatrice épicerie Roul'Contact, Association Terre Contact
- Lilian PELLEGRINO, directeur adjoint, association VRAC Drôme

11H30 - ATELIER

Comment répondre aux enjeux de la précarité alimentaire en milieu rural ?

12H30 - CLOTURE

DÉROULÉ



La rencontre organisée avait pour objectif de mieux comprendre les enjeux de la précarité alimentaire en milieu rural pour mieux accompagner et améliorer l'accès à une alimentation durable pour toutes et tous.

Au total, **45 personnes** étaient présentes à cette rencontre qui a pu rassembler des membres de Codev, travailleur.euse.s sociaux.ales, professionnel.le.s de CCAS, chercheur.euse.s, professionnel.le.s d'associations de solidarités alimentaires, animateur.rice.s de PAT et des représentant.e.s de collectivités.

Nous remercions toutes les participant.e.s pour leur présence qui a permis la richesse des échanges et nous remercions également la Communauté de Commune du Lodévois et Larzac pour l'accueil et le prêt de leurs salles.

Ouverture et présentation de la journée

- [Nathalie Miro, Cheffe de service, au Service Pratiques et Prospective en Travail Social Conseil Départemental Hérault](#)

Madame MIRO a introduit cette matinée de rencontre en situant l'action du Conseil Départemental de l'Hérault dans les politiques de solidarités alimentaires en tant que chef de fil de l'action sociale qui intervient via l'équipe de travailleur.euse.s sociaux.les en mobilisant des aides directes aux familles.

L'alimentation représente aujourd'hui plus de 50% des motifs de l'aide financière. Ce soutien aux associations caritatives par le biais notamment de subventions de fonctionnement, est destiné à accompagner le développement de projets de solidarité alimentaire en soutenant financièrement autant les porteurs de projets associatifs et que les communes via les CCAS.

Plusieurs axes sont développés :

- Restauration collective : améliorer la restauration alimentaire dans les collèges,
- Mieux soutenir les filières agricoles en circuit court en production tenable au regard des enjeux de transition écologique,
- Volet de solidarité alimentaire : travail avec les services d'insertion de l'économie sociale et solidaire pour rapprocher les acteur.rices de la production agricole et ceux.lles de la solidarité alimentaire,
- PAT départemental et coordination de PAT locaux portés pas différents territoires.

Le département s'est engagé au côté de l'Etat (DDETS) pour accompagner le développement de l'observatoire des solidarités alimentaires, notamment dans sa phase de préfiguration de 2021 à 2022, puis dans sa concrétisation en 2023.

L'observatoire a pour objectifs aujourd'hui de :

- Mieux repérer et identifier les dispositifs de solidarités alimentaires
- Identifier les zones de risque de précarité alimentaire
- Animer des temps d'échanges et de réflexions collectives

Cette année, une première rencontre a eu lieu sur le thème de la place des personnes bénéficiaires dans des projets de solidarité alimentaire et la promotion d'une démarche participative.

De nombreux freins empêchant l'offre de solidarité alimentaire à se développer en milieu rural (mobilité, anonymisation etc.), il a été décidé en lien avec le Département que la prochaine thématique abordée serait celle de la précarité alimentaire en milieu rural.

- [Zélie De Rekeneire, chargée de mission santé alimentation, Fédération des Acteurs de la Solidarité \(FAS\) Occitanie](#)

En rappel, l'observatoire des solidarités alimentaires dans l'Hérault (Obsoalim34) a été présenté. C'est un projet qui est développé depuis maintenant plus deux ans, financé par l'Etat dans le cadre de la stratégie pauvreté et par le Conseil Départemental 34. Il est porté par la FAS en partenariat avec la Chaire Unesco alimentation du monde.

Les rencontres inter-acteurs s'inscrivent dans cet Observatoire. Ouvertes à tou.te.s les acteur.rices intéressé.es par les solidarités alimentaires, elles constituent un espace de rencontres et de réflexions pour adapter les formes de solidarités à l'évolution des enjeux de la précarité alimentaire.

En cette fin d'année, cette sixième rencontre portait sur les enjeux de la précarité alimentaire en milieu rural. Le programme de la matinée a été présenté.

Introduction – Enjeux et spécificités de la précarité en milieu rural

[Claire Néel, doctorante, Institut National de Recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement](#)

Doctorante en géographie à l'UMR Innovation à l'INRAE, elle s'intéresse via sa thèse aux questions d'accessibilité alimentaire en milieu rural à travers deux cas d'études : le Pays Haut-Languedoc et Vignobles et le Pays Cœur d'Hérault.

L'objectif de cette étude est de repérer la façon dont les enjeux d'accès à l'alimentation sont pris en compte à l'échelle des territoires, dans les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), et à travers des initiatives locales.

Précarité alimentaire :

Claire Néel a d'abord situé la notion de précarité alimentaire :

En France, la notion de précarité alimentaire a émergé pour arriver à saisir, dans sa complexité, la situation des personnes dont les besoins alimentaires ne sont pas satisfaits.

A l'international, l'ONU propose le concept de sécurité alimentaire, qui est très centré sur les enjeux de nutrition, et sur une approche biologique de l'alimentation.

La précarité alimentaire est plus large et met l'accent sur de multiples dimensions de l'acte alimentaire, au-delà de l'approche biologique. Elle permet d'aborder l'alimentation selon une approche systémique, qui prend en compte la dimension sociale (partage, convivialité), culturelle, identitaire (alimentation qui contribue à forger notre identité individuelle) et hédoniste (se nourrir est aussi un plaisir). Cette approche se caractérise par l'attention particulière portée au vécu à l'échelle individuelle, en interrogeant l'expérience des personnes en situation de précarité alimentaire. Elle permet également de mettre en évidence les interrelations entre la précarité alimentaire et d'autres formes de précarité :

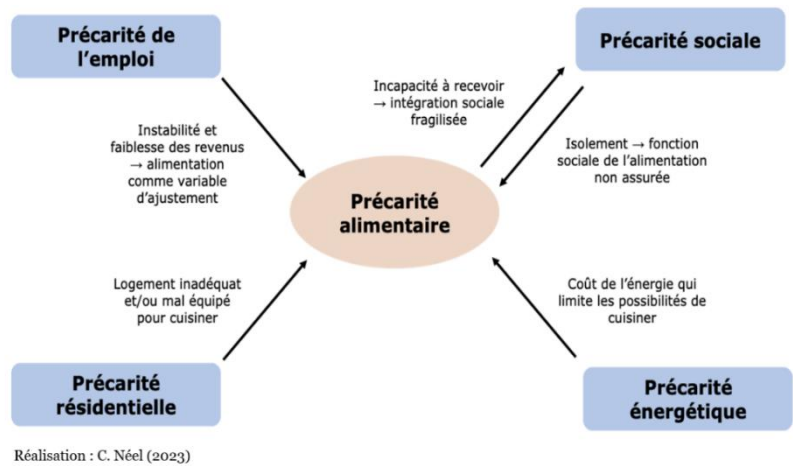


Figure 1 - Interrelations entre la précarité alimentaire et d'autres formes de précarité

entre la précarité alimentaire et d'autres formes de précarité :

- énergétique : coût de l'énergie qui peut limiter les possibilités de cuisiner ;
- résidentielle : logement inadéquat et/ou mal équipé pour cuisiner ;
- sociale : fonction sociale de l'alimentation mise à mal ;
- emploi : faiblesse et instabilité des revenus qui font du budget alimentaire une variable d'ajustement.

La précarité alimentaire en milieu rural, une question sous-étudiée :

La question reste sous-étudiée pour deux raisons principales :

1. Les travaux sur la précarité en général **traitent davantage des espaces urbains** (ségrégation socio-spatiale accrue, visibilité plus importante des populations vulnérables). Pourtant la précarité existe bien dans les campagnes, qui constituent même un espace refuge pour certains ménages qui viennent y rechercher un coût du logement moindre et une meilleure qualité de vie, mais se heurtent souvent à d'autres difficultés (manque d'opportunités d'emploi, coût des déplacements, coût lié au bâti, souvent ancien...);
2. Il existe un **imaginaire collectif** qui voudrait que nous mangions mieux à la campagne qu'en ville (proximité à la fois spatiale et sociale de l'activité agricole, facilités d'autoconsommation). Pourtant, les liens entre producteurs et consommateurs se sont en partie distendus, notamment en raison de la forte diminution du nombre d'actifs agricoles. De plus, les territoires peuvent être **productifs sans être nourriciers**, comme c'est le cas dans l'Hérault, un territoire très marqué par la spécialisation viticole. La proximité de l'agriculture ne fonctionne donc pas comme un filet de sécurité, et certains agriculteurs connaissent eux-mêmes parfois des situations de précarité alimentaire.

L'autoconsommation est quant à elle un angle mort de la recherche, mais quelques études montrent qu'elle est loin de constituer une pratique partagée par l'ensemble des habitants du rural, même si elle y est plus fréquente qu'en ville. Selon l'Insee, en 2017, 39 % des ménages résidant dans une commune hors unité urbaine ont autoconsommé¹ sur une semaine donnée, contre 20 % pour l'ensemble des ménages. Il y a en effet des freins à l'autoconsommation : pas de terrain, terrain pas adapté (pas d'eau, pente), santé (personnes âgées par exemple),

¹ L'enquête prend en compte les produits issus de la production personnelle, mais aussi de celle d'un autre ménage.

manque de connaissances, peur du vol... De plus, même lorsqu'elle est pratiquée, l'autoconsommation ne représente la plupart du temps une part faible de l'ensemble des denrées alimentaires consommées.

La précarité alimentaire en milieu rural, un enjeu majeur :

Dans le cadre du projet Obsoalim34, nous sommes partis du constat qu'il existe une **difficulté à mesurer la précarité alimentaire**, qui est approchée seulement par les chiffres de l'aide alimentaire, alors même que de nombreuses personnes concernées n'y ont pas recours. L'objectif était donc de réfléchir à une méthode de caractérisation de la précarité alimentaire à l'échelle des territoires.

Un indice a été construit à partir de 4 types de facteurs de risque de précarité alimentaire :

- contraintes économiques,
- isolement social,
- environnement alimentaire appauvri,
- information alimentaire des personnes insuffisantes.

Une plateforme en ligne pour caractériser le risque de précarité alimentaire à l'échelle communale à partir de cet indice a été développée en partenariat avec le bureau d'études Le Basic :

<https://obsoalim.lebasic.com/>.

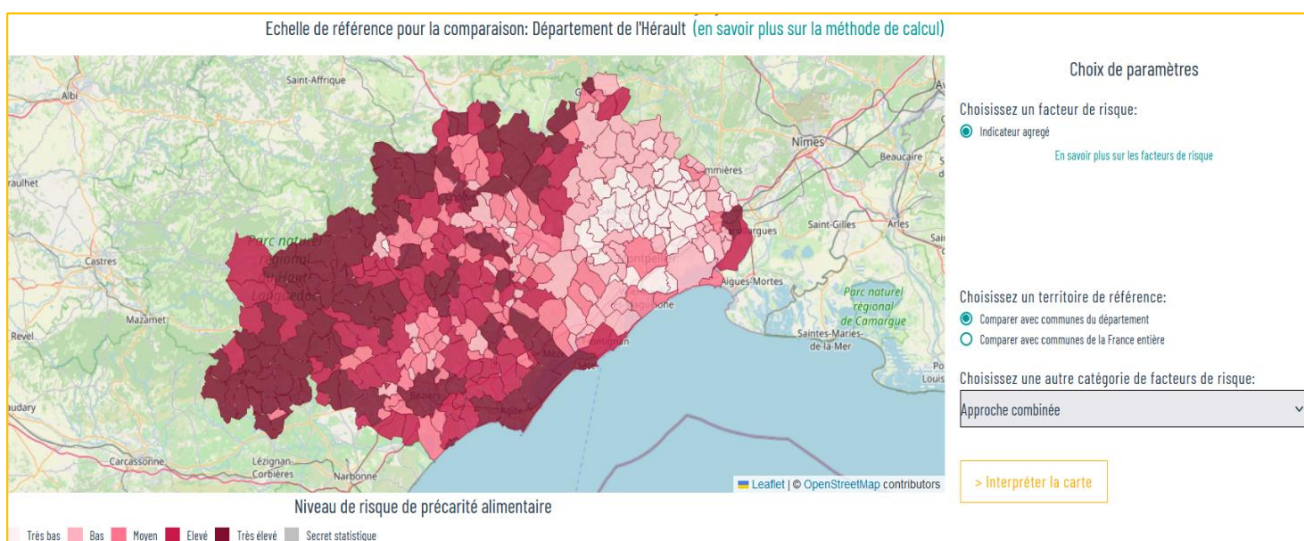


Figure 2 - Cartographie des risques de précarité alimentaire dans l'Hérault

Sur l'Hérault, la représentation cartographique de l'indice souligne la fragilité des espaces ruraux, qui cumulent les facteurs de risque de précarité alimentaire (Figure 2), alors que dans le même temps ces territoires sont moins bien dotés en structures de solidarité alimentaire (Figure 3).

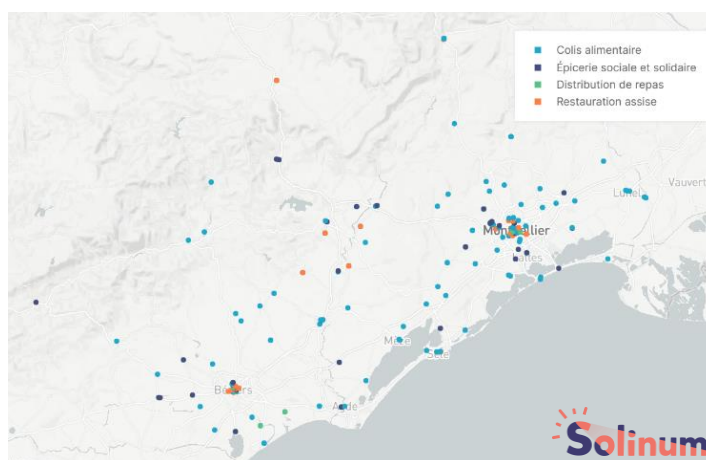


Figure 3 - Cartographie des formes de solidarité alimentaire dans l'Hérault - Solidata, association Solinum

Spécificités de la précarité alimentaire en milieu rural :

1. Des enjeux de mobilité accrus

En France, 90 % des déplacements de consommateur.rice.s pour leurs achats alimentaires sont faits en voiture, ce qui représente plus de 60 km par semaine pour un foyer moyen². Cette dépendance à l'automobile est encore plus forte en milieu rural, notamment en raison d'une densité commerciale moindre, et d'une logique d'implantation des commerces pour une accessibilité par la route (par exemple dans des zones commerciales en périphérie).

L'outil [CRATer](#) permet de montrer la part de la population dépendante de la voiture pour ses achats alimentaires :

- dépendance à la voiture (à partir de 2 km à vol d'oiseau pour arriver à un commerce)
- moins de 3 commerces de type non accessibles sans voiture (4 types différents : commerces généralistes, boulangeries/pâtisseries, boucheries/charcuteries/poissonneries, autres commerces spécialisés)

Cet indicateur évalue la part de la population théoriquement dépendante de la voiture pour accéder à un ensemble représentatif de commerces alimentaires, c'est à dire la part de la population ne disposant pas de 3 commerces de type différent accessibles à vélo depuis le domicile.

Selon cet indicateur, 42 % de la population du Pays Haut-Languedoc et Vignobles et 33 % de celle du Pays Cœur d'Hérault serait théoriquement dépendant à la voiture (au moins 15 minutes de voiture pour arriver à une grande surface). En France, c'est 24 % de la population.

De plus, les enjeux de mobilité sont accrus quand il s'agit d'accéder à l'aide alimentaire, du fait de la dispersion des structures de distribution, mais aussi d'orientation. À cela s'ajoute la faiblesse des alternatives à la voiture en milieu rural (transports en commun peu développés), et le coût de la mobilité (carburant, voiture, assurance...).

Malgré ces contraintes, les habitant.e.s en situation de précarité alimentaire peuvent réaliser des déplacements importants pour faire des économies sur leurs courses alimentaires, car les prix pratiqués dans les commerces les plus proches de leur domicile sont trop élevés par rapport à leur budget. Pour réduire le coût de cette mobilité, les personnes mettent en œuvre diverses stratégies d'optimisation des déplacements (covoiturage, réalisation de « grosses courses », intégration des achats alimentaires à des trajets réalisés pour d'autres motifs...).

Ainsi, face à un environnement commercial alimentaire local peu accessible, les personnes en situation de précarité alimentaire trouvent des stratégies pour se déplacer, y compris quand leur mobilité est entravée (par ex en cas de non-motorisation).

2. Un contexte d'interconnaissance

L'interconnaissance propre aux espaces ruraux pèse sur l'accès à l'alimentation. En effet, les personnes ont une honte accrue à aborder leurs difficultés d'accès à l'alimentation, et à se rendre à l'aide alimentaire (peur du jugement des autres, peur que cela se sache). Ce sentiment peut être renforcé par l'organisation de l'action sociale en milieu rural. En effet, certains CCAS n'étant pas professionnalisés, ce sont des élus qui gèrent les procédures d'orientation vers l'aide alimentaire, ce qui présente plusieurs limites (conditions d'accueil et d'écoute variables, difficulté de se confier à un.e

² D'après Barbier C. et al. (2019) L'empreinte énergétique et carbone de l'alimentation en France. Club Ingénierie Prospective Énergie et Environnement, Paris.

élu.e plutôt qu'un.e professionnel.le du travail social). Ce problème de manque d'anonymat se pose également au sein des structures d'aide alimentaire, où les bénévoles connaissent souvent les situations personnelles des personnes inscrites. Cela pousse certaines personnes à se rendre dans une structure plus éloignée de leur domicile.

Mais le contexte d'interconnaissance est aussi créateur d'entraide, de solidarités locales (covoiturage, don ou troc de denrées issues de l'autoproduction...). Les difficultés sont donc accentuées pour les personnes néo-habitantes, qui ne sont pas intégrées aux réseaux de sociabilité locaux. Dans ce cas, les structures de solidarités alimentaires peuvent jouer un rôle intégrateur.

3. Une problématique d'organisation renforcée

Il existe une temporalité spécifique de l'approvisionnement en milieu rural (dispersion des commerces qui augmente les temps de trajets, horaires d'ouverture réduits, marchés organisés sur des jours de semaine...) et dans les structures de solidarités alimentaires, qui fonctionnent en fonction des disponibilités des bénévoles (selon des horaires pas toujours en adéquation avec l'offre de transports en commun). Ces contraintes organisationnelles renforcent la complexité d'accès à l'alimentation.

En résumé, pour pallier ces contraintes du rural, les personnes en situation de précarité alimentaire **mettent en place certaines stratégies :**

- Se rendre à un lieu d'aide alimentaire plus éloigné pour éviter d'être reconnues ;
- Passer par des intermédiaires pour accéder à des denrées : proximité spatiale ;
- Utiliser l'interconnaissance comme point d'appui (covoiturage, mutualisation, don de nourriture, échange entre voisins...) qui permet aussi d'assurer fonction sociale de l'alimentation.

Penser des réponses adaptées aux contextes ruraux :

Ces spécificités invitent à penser des réponses adaptées :

- **Dispositifs itinérants** pour aller à la rencontre des personnes dans les zones isolées.
Limites : demande d'importantes ressources financières, matérielles et humaines, et ne permet pas toujours de répondre à l'ensemble des problématiques de mobilité.
- **Collaborer avec les acteurs locaux** pour réussir l'implantation des initiatives de solidarité alimentaire.
Principaux points de blocage :
 - l'opposition des commerçants, qui se sentent menacés, en particulier dans des espaces ruraux où la viabilité économique est déjà fragile ;
 - la résistance de certains élus locaux (soutien des commerçants, déni de la précarité alimentaire existant sur leur commune, crainte d'« attirer » des personnes en situation de précarité).
- **Mettre à profit la proximité des producteurs** pour améliorer la qualité de l'offre.
Freins : manque d'offre car les producteurs écoulent leur production hors du territoire, nécessite des ressources financières importantes (pour payer un prix juste aux producteurs), enjeux logistiques (surtout dans des espaces de faibles densités où la mutualisation est entravée).
- **Possibilité de s'appuyer sur les projets alimentaires territoriaux (PAT)** : La dimension sociale devient de plus en plus importante dans les PAT. Ils ont été identifiés à l'échelle nationale comme un instrument de lutte contre la précarité alimentaire pertinent. Mais cela nécessite de faire évoluer leur gouvernance pour mieux intégrer les acteurs de la sphère sociale.

Ce que peuvent apporter les PAT :

- 1/ Une coordination territoriale et multi-acteurs, face à une dispersion et à une diversité d'initiatives, qui collaborent faiblement
- 2/ Un appui financier et technique
- 3/ Un espace d'expérimentation (aujourd'hui la réponse à la précarité alimentaire est structurée autour de l'aide alimentaire, mais les PAT peuvent permettre de penser des réponses plus innovantes)

Échanges avec la salle :

Implication et sensibilisation des élus

Comment les impliquer lorsqu'ils ne se sentent pas concernés (« pas de nécessiteux dans notre commune » ; « on ne va pas attirer d'autres personnes pauvres... ») ; comment sensibiliser ? Dans le cadre de formations obligatoires des élus ? Fait partie du vivre ensemble et de la paix sociale. Comment la recherche peut aussi infuser à ce niveau-là ?

→ C'était l'un des objectifs de l'Observatoire lors de la construction de l'indice notamment : qu'il puisse être un **outil de dialogue territorial**, favoriser la sensibilisation des élus et des acteurs locaux.

→ Importance de parler aux élus et de présenter les résultats de l'Observatoire, mais la construction d'un temps de rencontre **doit se faire avec les personnes concernées** et actives là-dessus sur le territoire. Besoin que l'information se co-construise et que les habitants soient présents.

Qualité de l'alimentation

Elle aussi fait partie de la précarité ; comment est-ce que dans la ruralité on soigne la qualité et le local ?

→ L'amélioration de la qualité est valable pour l'ensemble des structures mais est-ce que dans les territoires ruraux on peut faire plus de liens avec des producteurs locaux ? Les enjeux logistiques apparaissent supérieurs dans les espaces ruraux, comparativement à certains espaces urbains où les producteurs se rendent déjà régulièrement pour des livraisons, pour faire les marchés...

Stigmatisation

*Il est indispensable de faire évoluer le regard sur les personnes en difficulté, c'est **ce regard qui génère de l'exclusion**. Le citoyen, comme acteur solidaire, doit être mobilisé, même s'il y a aussi des comportements anti-solidaires. Mais il existe déjà de la solidarité dans le monde rural (ex : CIAS peut contacter toutes les personnes pour savoir si ça va ou si ça ne va pas). Il est donc déjà possible de s'appuyer sur ces maillages très exemplaires mais il manque aujourd'hui de moyens. Il est urgent de faire de la question de l'alimentation une priorité.*

→ Il existe un sentiment d'injustice fort qui émane d'une part de la population qui pose la question des modalités d'attribution parfois injustes qui peut déboucher sur des comportements anti-solidaires.

Présentation d'expérimentations en milieu rural

1. Projet de mutualisation de moyens et liens avec les producteurs locaux

Julie HERVÉ, coordinatrice, animatrice Roul'Contact

Terre Contact est une association née dans les années 2000 pour mettre en place des espaces de rencontres en mixité où les personnes se soutiennent de pair en pair et propose des actions liées à la parentalité. Les locaux sont basés à Gignac.

L'association propose, avec l'équipe de bénévoles et salarié.e.s, des lieux de rencontre et d'échanges, des activités multiples (cuisine, jardinage, balades à vélo, repas, produits faits maison, etc.), des temps de concertation et d'élaboration collective de projets.

Parmi ses projets, elle bénéficie depuis 2016 d'un espace sous forme de camion modulable et itinérant : Roul'Contact. Aménagé en épicerie, c'est aussi un espace d'animation et un lieu pour se rencontrer, trouver des informations, partager ses connaissances, partager un repas et faire avancer ses projets. Cet espace d'accueil et de proximité vit avec les habitants en s'installant au plus près d'eux (place de village, hameau ...) et en leur laissant le choix sur les activités à proposer sur cet espace. Une équipe d'animateur.rice.s est présente pour proposer toutes formes d'activités et depuis 2022, une psychothérapeute intervient sur la tournée pour proposer un premier accueil et soutien aux aidants familiaux.

L'épicerie pourvoit environ 120 foyers ce qui représente plus de 400 personnes par an. Cette initiative part de la volonté et du besoin de recréer des espaces de rencontres en allant dans les villages où il n'y a pas ou peu d'espaces de vie sociale et où l'aide alimentaire est assez éloignée.

Depuis, des rencontres sont organisées avec les acteurs des solidarités alimentaires du Pays Cœur d'Hérault (Comité local Secours populaire, la Croix rouge de Gignac et les CCAS du département) dans un objectif d'inter-connaissance et de repérer ensemble les besoins et les quantifier. De ces rencontres a émergé un besoin de mieux se coordonner et de rentrer en dialogue, à terme, avec les élus locaux.

C'est dans ce cadre que Terre Contact a répondu à l'appel à projets (AAP) « Mieux manger pour tous » et obtenu un financement sur 3 ans avec le Comité local Secours populaire de Saint-André-de-Sangonis et la Croix rouge de Gignac, afin **de mutualiser, diversifier l'approvisionnement** et d'aller de plus en plus **vers les producteurs locaux et soutenir l'économie locale**.

Aujourd'hui, ces trois associations mutualisent la livraison de fruits et légumes frais approvisionnée par un producteur à 2km des locaux de Terre Contact. Cette livraison représente de 2,5 tonnes de denrées répartie sur l'année.

Au-delà de bénéficier d'un approvisionnement local, ce lien avec ce maraicher voisin a également permis au producteur d'anticiper ses récoltes et de proposer aux associations de revoir le plan de semence en fonction de leurs besoins.

A terme, ils aimeraient arriver à 14,5 tonnes par an approvisionnées par des productions locales de qualité et en agriculture biologique.

Les objectifs poursuivis dans le cadre de cette réponse à l'AAP :

1. Dialoguer avec élus locaux
2. Piloter avec les parties prenantes la question de la solidarité alimentaire (organisme solidaires, personnes accueillies, producteurs, entreprises de l'alimentation locale)
3. Structurer et mutualiser la logistique pour gagner en efficience et diminuer les coûts
4. Communiquer et mettre en place ateliers de cuisine participative avec denrées à disposition (sensibilisation)

Échanges avec la salle :

Mixité des publics

→ Une partie des personnes sont orientées par les travailleurs sociaux et payent 70% de moins du coût réel des produits alors que d'autres « clients » paient la totalité du coût réel. Dimension mixité : épicerie et espace d'animation ouverts à tous.

2. Expérimentation du modèle VRAC en milieu rural

Lilian Pellegrino, directeur adjoint, VRAC Drôme

Cf. support de présentation

Présentation de VRAC Drôme

Le projet Vers un Réseau d'Achat en Commun (VRAC) est né il y a une dizaine d'année en banlieue de Lyon dans les quartiers prioritaires pour permettre l'accès à une alimentation de qualité en milieu urbain. Le modèle de VRAC, c'est-à-dire des groupements d'achat dans des secteurs à haute densité de population, fonctionne très bien dans les quartiers prioritaires en ville mais nécessitait quelques adaptations pour l'essaimer dans des territoires ruraux.

En effet, partant du constat que la population est majoritairement vieillissante et isolée avec les problématiques de mobilité et une offre de service limitée, vivre en zone rurale ne permet pas vraiment un meilleur accès à une alimentation de qualité. L'objectif poursuivi par VRAC Drôme était donc de répondre à ces enjeux **en adaptant le « modèle VRAC » aux spécificités de la ruralité** en essayant de répondre aux enjeux d'éloignement dans l'accès à l'alimentation durable (géographique, économique, culturelle) où la question de légitimité se pose (ex : ne pas se sentir légitime à entrer dans magasin bio).

Objectif du projet

Améliorer la situation d'injustice alimentaire et sociale des personnes vivant dans les territoires ruraux isolés afin de contribuer à la réduction des inégalités territoriales.

Plus globalement, le projet VRAC s'inscrit dans une démarche de démocratie alimentaire en utilisant les groupements d'achat comme porte d'entrée pour aborder plusieurs sujets sur la question de la précarité alimentaire.

Etude de faisabilité

Ce travail a été cofinancé par, le projet alimentaire territorial (PAT) à travers un temps salarié dédié pour piloter le projet, la Communauté de Commune, la Mairie de Die ainsi que deux fondations pour mener le travail d'étude et d'expérimentation. Dans un premier temps, l'équipe a réalisé une étude de faisabilité qui a permis d'objectiver la situation. Cette étude a duré 6 mois et a permis d'identifier les enjeux qui sont similaires à ceux présentés en introduction à cette matinée. Ils se sont appuyés également sur les travaux de Mathilde Ferrand, doctorante sur l'interconnaissance en milieu rural en Auvergne Rhône Alpes.

Plusieurs étapes pour cette étude :

1. Identifier les commerces alimentaires déjà présents et les déplacements à faire pour repérer les zones les plus pertinentes pour s'y rendre
2. Identifier les bassins de vie
3. Enquête auprès des habitants, des élus etc.

Certains villages ont mal accueilli la démarche et certains maires, élus locaux, sont en décalage avec la réalité (« il n'y a pas de pauvres chez moi et si y a des gens en difficultés on les connaît »)

Expérimentation et modèle :

L'expérimentation a démarré en octobre 2022 pour appliquer le modèle urbain en milieu rural en

allant dans les zones blanches.

En s'inspirant de ce qui existait, notamment de France service et des centres sociaux qui avaient déjà initié ce genre de projet, l'association a développé la « VRAC Mobile ».

La plateforme se situe à Crest et mobilise un collectif d'habitants, adhérents des groupements qui accompagnent pour la prise de précommandes et commandes. Ils ont également une épicerie éphémère et proposent des animations d'atelier par trimestre.

Ils s'appuient également sur une centralité intermédiaire sur Die et organisent des boucles pour permettre d'aller à plusieurs endroits, d'avoir les ressources pour le permettre et d'être dans la cohérence d'une action à forte portée environnementale et sociale.

Dans l'épicerie, peu de produits frais sont proposés, ce sont principalement des produits secs locaux majoritairement ou parfois plus éloignés pour certains produits (pâtes en Italie, légumineuses en Charentes etc.).

VRAC prépare l'épicerie en fonction des commandes et se déplace sur les points de distribution durant une ½ journée.

Ils proposent 3 prix pour rendre les denrées accessibles :

1. Prix coutant -10% : RSA, chômage, petite retraite, habitant QPV, AAH
2. Prix coutant -50% : sur orientation de professionnel médico-social
3. Prix coutant +15% : aucun critère, solidaire de la démarche

Les indicateurs de l'INSEE et de la CAF estiment à 30% la population qui pourrait bénéficier de l'offre de VRAC, aujourd'hui ils touchent 10%.

Partenariats :

Les territoires ruraux de la Drôme sont bien dotés en espaces de vie sociale (EVS), donc VRAC est venu en appui en tissant des liens étroits avec les EVS, afin de proposer des services complémentaires.

Des partenariats sont aussi en cours avec d'autres acteurs pour permettre aux personnes éloignées de bénéficier de professionnels de santé des moyennes et grandes villes. VRAC Drôme collabore également avec les Centres Médico-Sociaux et les Contrats Locaux de Santé (CLS) dans cette démarche.

Pour exemple, une convention tripartite a été signée entre l'espace de vie sociale (EVS) de Saint Nazaire, l'épicerie locale et VRAC :

- Avec l'épicerie : l'objectif est de se coordonner pour le public visé par VRAC afin de ne pas leur faire concurrence et de travailler en complémentarité,
- Avec l'EVS : pour qu'il puisse animer le collectif, assurer la mobilisation, partager les temps de permanence avec l'équipe de VRAC pour alléger leur temps de présence, tout en partageant des temps d'animation pour ne pas être simple logisticien.

Perspectives :

- Capitaliser et essayer ;
- Repositionner dans une centralité dans la vallée ;
- Imaginer des systèmes de binômes et entraide entre habitants pour les personnes qui habitent dans des villages à côté et qui ne peuvent pas se déplacer (logistique du dernier km qui se pose)

- Mutualisation logistique et partenariats : s'appuyer sur les réseaux EVS, partenariats avec les services de santé, la banque

« Aujourd'hui en France, il y a plus de points communs entre un village pauvre et une banlieue pauvre qu'entre un village pauvre et une village riche » : on oppose souvent ruralité et ville mais en réalité, il existe beaucoup de décalage entre les villages et parfois plus de points communs entre villages pauvres et les banlieues pauvres.

Échanges avec la salle :

Moyens humains et participation des bénéficiaires

→ Au préalable du projet, tous les collectifs démarrent avec les habitants et les partenaires sur sites. Faire émerger un collectif avec habitants au cœur du projet (premiers concernés, mettent en place épicerie éphémère) et vocation d'autonomiser.

Un groupement représente 20% ETP

Public cible

Comment ciblez-vous les publics, est-ce ouvert à tous, concrètement comment faites-vous pour gérer cela ? Est-ce que vous refusez des personnes ? Le modèle urbain est limité aux personnes du quartier, mais comment fonctionne celui en zone rurale ?

→ Le modèle de VRAC imaginé est assez simple car une personne est soit dans le périmètre d'une politique de quartier prioritaire de la ville (QPV) et donc éligible au tarif le plus bas, soit hors du périmètre. Or, il n'existe pas de QPV en milieu rural, on peut être en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) mais le périmètre peut être très large. Les critères suivants ont donc été ajoutés et décidés collectivement par l'AG : **RSA, chômage ou privation d'emplois, petites retraites.**

Mais le critère chômage peut avoir ses limites parce-que une personne peut être très bien indemnisée en étant au chômage ou au contraire, ne pas être au chômage mais être un.e travailleur.euse très pauvre.

Ateliers

L'atelier a donné l'occasion à une quinzaine de personnes volontaires de s'exprimer autour de la problématique « Comment répondre aux enjeux de précarité alimentaire en milieu rural dans l'Hérault ? ». La retranscription des échanges est disponible en annexes.

Trois points-clés ont émergé des échanges lors de cet atelier :

1/ RENFORCER LES COOPÉRATIONS ENTRE ACTEURS

Des coopérations sont déjà à l'œuvre sur le territoire : c'est le cas dans la Vallée de l'Hérault, le Lodévois Larzac et le Clermontais, où travailleurs sociaux et acteurs de l'aide alimentaire se réunissent plusieurs fois par an pour « se poser des questions ensemble » et « coordonner l'aide alimentaire entre les différentes associations ». Ces coopérations **gagneraient à être renforcées**, notamment pour faire face aux contraintes budgétaires rencontrées par les associations en période d'inflation, alors que les coûts des structures explosent et que le nombre de bénéficiaires augmente.

Les objectifs poursuivis en matière de coopération³ sont divers ; ils portent sur 1/ la construction d'une

³ A noter, la différence entre *coordination* et *coopération*. La coordination impliquerait la mise en place d'un « rapport de

vision partagée de la situation sur le territoire ; 2/ la mise en place de **synergies opérationnelles entre structures** (gestion de surplus, mutualisation de moyens, travail en commun sur des approvisionnements locaux...) et 3/ la **fédération** d'acteurs pour porter des revendications communes.

En milieu rural, ces coopérations inter-acteurs gagneraient à inclure les **petits commerces de proximité** : comment les commerçants peuvent-ils être des relais des associations grâce à la mise en place d'actions de solidarité alimentaire dans leur magasin ?

Qu'il s'agisse de coopérations entre associations, ou entre associations et commerces, les **élus ont un rôle de facilitateurs à jouer** afin que les structures « ne soient pas en rivalité les unes avec les autres ».

Pistes d'action

Pour les acteurs

Outre les dynamiques locales déjà à l'œuvre, l'intérêt de collectifs à plus grande échelle tels que Coop'Alim à un niveau régional, **un espace de coopération régional sur l'approvisionnement de l'aide alimentaire** (qui s'intéresse à la question du dernier kilomètre, des achats groupés...) a été souligné : ces dynamiques permettent de mettre en réseau les acteurs et constituent des points d'ancrage à partir desquels structurer l'action à l'échelle locale.

2/ FAIRE DES ÉLUS DES ALLIÉS DES SOLIDARITÉS ALIMENTAIRES

L'implantation d'initiatives de solidarité alimentaire sur un territoire est facilitée par le soutien d'élus locaux. Or, plusieurs témoignages soulignent que dans certains territoires ruraux de l'Hérault, les élus ont une **réticence à apporter leur soutien** (de principe ou financier) aux initiatives de solidarité alimentaire, voire contraignent leur mise en place. Par exemple, le passage du camion de Roul'Contact a été refusé par les maires dans certains villages du territoire que couvre l'association.

Les raisons de ces refus sont diverses : **déni de la précarité** sur le territoire (« chez nous on n'a pas de pauvres », « c'est une précarité choisie » en ce qui concerne les « néo-ruraux ») ; **crainte d'attirer des personnes pauvres** sur les communes et de déstructurer les équilibres locaux ; **crainte de créer de la concurrence aux commerces locaux** dont la viabilité économique est souvent fragile.

Les contraintes économique et physique d'accès à l'alimentation sont pourtant bien prégnantes pour une partie de la population en milieu rural, et si les acteurs de solidarités alimentaires ne renoncent pas à monter des projets pour répondre aux besoins des personnes en situation de précarité, ils déplorent un **manque de relai politique**.

Pistes d'action

Pour la recherche, les observatoires

- Fournir des **éléments pour sensibiliser les élus** sur l'existence de la précarité en milieu rural, ses formes, son ampleur et ses réponses (en présentant la lutte contre la précarité alimentaire comme un enjeu de vivre ensemble). Des données CAF, d'observatoires, de travaux de recherche peuvent être mobilisées à cet effet. Ces éléments de sensibilisation pourraient être intégrés aux formations obligatoires des élus.
- Accompagner les acteurs dans l'**objectivation de leur temps de travail** dans le montage et

domination » là où la coopération viserait la création d'alliances entre une multiplicité d'acteurs ayant chacun leur propre « chemin ».

l'animation de projets de solidarité alimentaire (salariés et surtout bénévoles) : si la précarité alimentaire n'est pas toujours criante sur les territoires, c'est en partie grâce à un important travail bénévole qui attend un relai politique.

Pour les élus

- Faciliter l'**articulation entre initiatives de solidarités alimentaires et commerces de proximité** en veillant à préserver ces derniers, qui jouent un rôle majeur dans la vie sociale des communes et villages ruraux (exemples : VRAC Drôme, mise à disposition par des commerçants de produits en fin de vie, café/épicerie solidaire associatif dans un village près de Saint Pons de Thomières...) avec des solutions fixes ou mobiles
- Faciliter le **déplacement des personnes isolées** (développement de covoiturage/transports)

3/ TRAVAILLER AVEC LES HABITANTS

En zones rurales comme urbaines, des projets ou associations de solidarités alimentaires travaillent les enjeux d'accès à l'alimentation **avec les habitants**, en partant de leurs vécus et besoins.

Ces derniers peuvent ainsi être invités à réaliser des **diagnostics partagés de leur environnement alimentaire** (exemple du diagnostic mené en Pays Cœur d'Hérault). Ce type de démarche permet non seulement de produire une cartographie des paysages alimentaires, mais il amène aussi les habitants à se rencontrer et à expliciter ce que « bien manger » veut dire pour eux, une base sur laquelle concevoir des solutions adaptées à leurs attentes.

Ces **attentes sont diverses** et vont au-delà du fait de recevoir une aide alimentaire : il peut être question de rompre un isolement, de mieux connaître les ressources du territoire (rencontrer des producteurs locaux), de développer de nouvelles compétences (cuisiner un repas avec un petit budget, préparer des produits non valorisés comme les fruits non récoltés sur les arbres...). Certaines des actions évoquées espèrent par ce biais réussir à développer l'**autonomie alimentaire des personnes**.

Les habitants peuvent aussi **prendre part à la mise en place de projets** de solidarité alimentaire tels que des groupements d'achat. L'exemple des groupements de VRAC Drôme illustre bien les enjeux organisationnels et politiques que rencontre la mise en place d'un tel dispositif dans les territoires ruraux.

Pistes d'action

Pour les acteurs

Travailler avec des habitants (notamment ceux en situation de précarité alimentaire) peut se faire à **plusieurs niveaux** : diagnostic alimentaire, ateliers participatifs, co-construction de projets... Les « pratiques inspirantes » se multiplient (Drôme, Ganges, PCH...). Afin de favoriser le pouvoir d'agir des personnes sans tomber dans les **écueils de certaines démarches participatives**, il peut être utile de se référer au CR de la rencontre Obsoalim34 du 10/05/23 sur le thème de la participation des personnes concernées⁴. Celui-ci donne quelques pistes de réflexions intéressantes pour organiser un travail en commun, et émancipateur, avec des habitants.

⁴ Disponible sur cette page : <https://obso-alim.org/solidarites-alimentaires-et-participation-des-personnes-concernees-partageons-nos-pratiques/>

Cartographie des initiatives

Pour repérer les différentes actions autour des solidarités alimentaires, une cartographie était mise à disposition des participant.es.

Les projets cartographiés étaient :

Groupement d'achat :

- Vivre à Aniane : groupement d'achat et repas solidaires, ma petite cantine (bus les vendredis)

Concertation citoyenne :

- Lieu multi activités en construction avec les habitants à Pardailhan
- Projet liant producteurs, habitants et décideurs - PAT Haut Languedoc et Vignoble

Cantine/cuisine solidaire

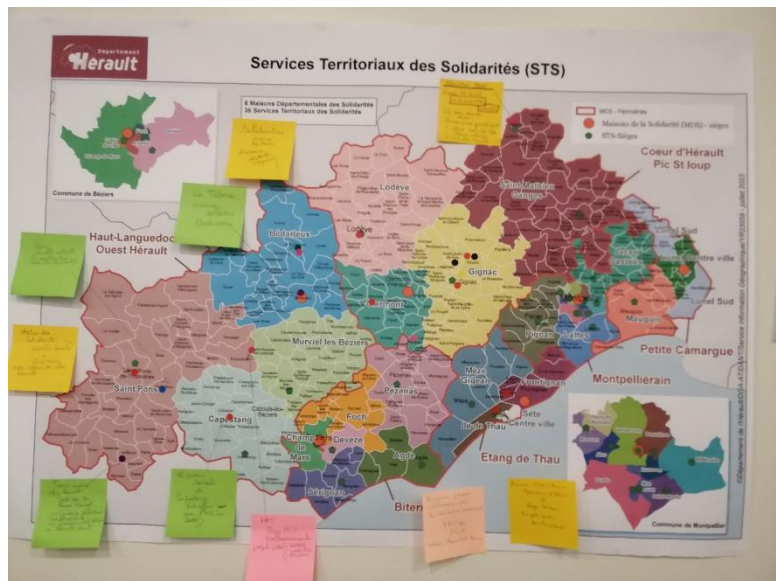
- La Talvera, cuisine collective à Bédarieux
- Tiers lieux Azillanet (porté par un foyer rural) : cuisine collective, groupement d'achat, en circuit court

Epicerie sociale et solidaire

- Capetang (appui avec EVS Lou Castel)
- Saint Pons de Thomières + itinérance avec appui de relais locaux
- Epicerie itinérante Solidaribus, secours populaire à Bédarieux

Ateliers :

- Ateliers des solidarités à Saint Pons de Thomières
- Association PACAP, Espace de vie sociale la Bougeotte à Ganges : café snack végé, ateliers cuisine parent/enfant, atelier motricité libre, atelier collectif



Annexe 1 : Liste des structures participantes

Ville/région/département	Structure
34	Secours populaire français
34	Terre de liens
34	APIJE
34	Chaire Unesco Alimentations du monde
34, Bédarieux, Clermont l'Hérault	Conseil Départemental de l'Hérault
Clermont l'Hérault	CCAS
Clermont l'Hérault, Gignac	STS Clermont-Gignac
Ganges	Ville de Ganges
Ganges	Association PACAP
Gignac	MDS Cœur d'Hérault, Pic Saint Loup
Gignac	STS de Gignac
Lodève	CIAS Lodévois et Larzac
Lodève	STS Lodève
Lodève	Terre en partage
Murviel les Béziers	STS Murviel les Béziers
Pays Cœur d'Hérault	CODEV
Pays Cœur d'Hérault	Association Terre Contact
Pays Cœur d'Hérault	Sydel Pays Coeur d'Hérault
Pays Haut Languedoc et Vignobles	Syndicat mixte Pays Haut Languedoc et Vignobles
Pignan	CCAS Pignan
Région Occitanie	Villes et Territoires Occitanie
Région Occitanie	CRPA
Région Occitanie	LERIS
Région Occitanie	ANDES
Région Occitanie	INRAE
Région Occitanie, 34	Solinum

Annexe 2 : retranscription des ateliers

Pour rappel, la méthode d'animation utilisée lors cet atelier est celle du « bocal à poisson »⁵ : elle vise le partage d'une diversité de points de vue, d'idées, d'initiatives, de connaissances et de réflexions. Le nom de chaque intervenant n'ayant pas pu être relevé lors de la prise de note, les retranscriptions des différentes prises de paroles sont introduites par la mention « Intervention n° x ».

Intervention n°1 : Touchée par la dernière présentation de Vrac. Au sein du Conseil de Développement du Pays Cœur d'Hérault, il y a une volonté d'impliquer les habitants dans le PAT. Un travail a été mené avec des habitants sur 3 communes (dont Clermont L'Hérault et Lodève) : ils ont fait un diagnostic en marchant avec des personnes en situation de précarité alimentaire, accompagnés par des étudiants en formation en travail social. L'idée était de proposer des cartographies des pratiques alimentaires et de s'interroger sur ce que veut dire bien manger et ce qu'est un empêchement. Trois équipes ont été constituées, il y a eu un repas partagé au cours duquel les personnes expliquent dans quels commerces elles vont ou ne vont pas et pourquoi, et elles définissent ensemble un menu « bien manger ». Ce travail avec les habitants a été arrêté par manque de temps, d'ingénierie, de financements, mais il a permis de faire ressortir beaucoup d'idées, comme celle des groupements d'achats. Ce sujet mérite d'être considéré car toutes les personnes en ont parlé. La façon de faire de VRAC Drôme (système de « boucle ») est très intéressante. Beaucoup de personnes sont concernées et mobilisées pour réfléchir à un tel dispositif, qui constitue un élément de réponse à la précarité alimentaire.

Intervention n°2 : Partage d'un exemple vécu : dans sa vie professionnelle, cette personne travaillait dans la filière bois en Languedoc-Roussillon. Pour lutter contre la spéculation et rendre le bois accessible à l'échelle locale, un groupement d'achat forestier a été créé. Il achetait et revendait du bois en fonction du besoin des gens.

Intervention n°3 : Remarque sur les épicerie de petites communes rurales ou de villages : oui c'est cher, mais en même temps il n'y a que ça et on ne veut pas qu'elles « crèvent ».

Intervention n°4 (réponse de Claire Néel) : Intéressant de voir l'accord que VRAC Drôme a réussi à passer avec une épicerie d'une petite commune. Plus localement, à Saint Pons de Thomières, il y avait l'idée qu'une épicerie puisse aussi faire groupement d'achat ouvert aux habitants (ce dispositif complémentaire à l'épicerie solidaire aurait permis de créer de la mixité). Mais le projet a été abandonné à cause de l'opposition des commerçants, ils n'ont pas réussi à trouver un accord. C'est donc intéressant que dans la Drôme ils arrivent à s'appuyer sur cette épicerie qui existe déjà. Certes les personnes en situation de précarité ne peuvent pas s'approvisionner dans petits commerces de proximité et se déplacent, mais si on regarde pour ensemble des habitants, même s'ils s'y rendent rarement ou achètent peu de choses pour un faible montant, ces commerces rendent service et sont importants pour vie sociale du village. Quand on parle de solidarité, on constate qu'il y a des initiatives qui se mettent en place à l'échelle des commerces, par des commerçants (ex : produits en fin de vie gardés pour certaines personnes ; frigo solidaire à l'extérieur de l'épicerie pour que les personnes puissent se servir). Il y a donc un intérêt à intégrer les commerçants dans la réflexion.

Intervention n°5 : Témoignage sur un projet en gestation dans petit village situé à proximité de Saint

⁵ Pour en savoir plus : <https://www.cairn.info/la-boite-a-outils-de-l-intelligence-collective--9782100806621-page-136.htm>

Pons de Thomières et difficile d'accès, dans lequel le Covid a déclenché des formes de solidarité. Ce village compte 172 habitants à l'année et 300/400 l'été. Il y avait un petit marché qui a fermé à cause du Covid : les habitants ne pouvaient plus accéder à des produits alimentaires, sans compter que c'était le seul moment et lieu où les habitants se rencontraient. Les temps de marché sont en effet aussi des temps de rencontre dans des lieux communs (rue, place) où il y a de mixité, où l'on prend des nouvelles... C'est très important. La nouvelle municipalité en 2020 avait un désir fort de répondre à cette préoccupation. Il y a eu depuis le lancement d'un projet de création d'une association et d'un café solidaire associatif. La mairie va racheter le bâtiment de l'ancienne épicerie du village qui ne fonctionne plus depuis plus de 50 ans pour créer une épicerie associative. Il faut du temps, que ce soit régulé et prendre garde à ne pas épuiser les bénévoles. Mais c'est une belle réponse de proximité, qui est soutenue par la mairie. Les habitants se sentent soutenus et légitimes.

Intervention n°6 : Des initiatives similaires existent : exemple d'un lieu dans lequel peuvent se retrouver les habitants (petit-déjeuner, petit marché avec commerçants...). Un constat pour rebondir : si on regarde le territoire du Lodévois Larzac, l'aide alimentaire est très centrée sur Lodève. Les petites communes ou hameaux situés sur le plateau se retrouvent très en difficulté car c'est difficile de venir à Lodève, il n'y a pas de bus, il faut avoir un moyen de locomotion (zone blanche). On parle de précarité alimentaire mais on peut aussi parler d'accès au droit : c'est très compliqué pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

Intervention n°7 : Au sujet de l'épicerie itinérante Roul'Contact, elle passe au Caylar depuis Mars, 3h toutes les deux semaines. L'enjeu pour l'épicerie est de faire « point info », de faire du lien avec les institutions et de pourvoir aux besoins alimentaires. De plus en plus de personnes s'y rendent. L'équipe qui gère l'épicerie se questionne car elle reçoit des propositions d'autres communes toutes petites (il reste difficile pour les personnes vivant dans les villages isolés du plateau de se rendre au Caylar), mais le coût pour déplacer le camion est trop élevé. Quelle autre modalité alternative à mettre en place dans ces communes dans lesquelles il y a des besoins ? Il y a la piste du covoiturage, en encourageant les personnes à faire solidarité ensemble se mettre en commun, mais pas facile à organiser car les personnes sont isolées.

Intervention n°8 : L'intervention du CIAS de Lodève est demandée à l'échelle locale, et en même temps les maires refusent le passage du camion Roul'Contact dans leur commune. De belles initiatives il y en a partout, le problème c'est l'argent et l'appui des politiques. La majorité des maires ne montrent pas de volonté politique en ce sens, de fait il n'y a que 3 associations (d'aide alimentaire ?) dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles. Les maires ne soutiennent pas les initiatives de création d'épicerie solidaire : il y a un enjeu de sensibilisation des élus sur la nécessité de répondre à ces besoins. Comment mobiliser les gens qui prennent les décisions ?

Intervention n°9 : On a parlé de la coordination de l'aide alimentaire dans la Vallée de l'Hérault, ça se fait aussi sur le Haut Larzac et le Clermontois : différents acteurs de l'aide alimentaire se réunissent 2/3 par an pour échanger sur comment mutualiser et coordonner l'aide alimentaire entre les différentes associations. A un moment donné, on se rend compte que les associations sont en difficulté vu le nombre de bénéficiaires qui évolue : il faut se poser autour de la table pour trouver une façon de mutualiser les moyens (pour les associations qui ont un camion, entre agriculteurs...). Il y a une nécessité de coordination entre les différentes associations, au niveau des budgets et moyens. La force bénévole n'est pas extensible et s'essouffle : comment la soutenir ?

Intervention n°10 : Pour rebondir, les élus ont un rôle à jouer dans la coordination parce qu'il ne faudrait pas que les associations soient en rivalité. C'est déjà difficile de se rencontrer, s'harmoniser, il ne faut surtout pas de rivalité, il y a de plus en plus de paupérisation et on a besoin de tout le monde. Le refus des maires dans le Larzac par rapport au passage du camion de Roul'Contact prend pour prétexte le fait de faire concurrence aux épicerie ambulantes ; or n'y a plus d'épiceries ambulantes.

Intervention n°11 : Partage au sujet d'un lieu qui s'appelle la Bougeotte à Ganges. Il vise le renforcement compétences corporelles et sociales des enfants (activités collectives parents enfants...). Un café snack végétarien associatif a ouvert dans ce lieu, en proposant des prix libres (entre 6 et 12 euros et repas suspendu). Le lieu est en train de devenir Espace de Vie Sociale (EVS). Ils ont répondu à l'appel à projets « Mieux Manger Pour Tous » et ont obtenu un financement de 3 ans pour renforcer les compétences santé autour de l'alimentation et les compétences psycho-sociale. Cet espace propose des ateliers cuisine, en lien avec une forte demande pour apprendre à cuisiner avec produits issus des colis alimentaires (mobilisation avec le Secours Populaire et Saint Vincent de Paul), des ateliers « comment cuisiner avec 5 euros pour une famille » et des ateliers parents/enfants dans la mixité. Le snack végétarien fait « un peu bobo » mais l'idée est de faire se rencontrer les gens à travers l'enfance. La personne y est bénévole depuis 4 ans, le projet repose aussi sur 2,7 ETP. Elle s'étonne du fait que malgré 4 ans d'existence, il faille toujours chercher à se faire connaître auprès des pouvoirs publics locaux, qu'il faille justifier son activité et chercher de l'argent. D'un point de vue stratégique, quel est le rôle des observatoires, des fondations ? Comment peuvent-ils prendre part à la sensibilisation de ces politiques ? Sinon, elle s'interroge sur le groupement d'achat, parce que cela suppose un gros investissement au départ.

Intervention n°12 : Le Secours Populaire existe depuis 80 ans ; la personne constate la nécessité pour les structures de l'aide alimentaire de s'entraider et de se fédérer (« les dossiers sont compliqués »). Le Pacte des Solidarités est intéressant en ce qu'il met des acteurs en réseau. Il est souvent question de coordonner les associations d'aide alimentaire, or cette question est mal posée : la notion de coordination induit un rapport de force, alors que les associations d'aide alimentaire font leur chemin côte à côte. Il y a une richesse à préserver cette multiplicité d'acteurs : on est moins vulnérable quand il faut s'unir. Un fonctionnement « en pyramide » dans lequel l'un ferait tout pour les autres ne serait pas pertinent. Le réseau d'acteurs Coop'Alim vise ainsi à faire de la coopération (plutôt que de la coordination).

Intervention n°13 : Témoignage au sujet de Roul'Contact, l'épicerie itinérante existe depuis 10 ans sur la vallée de l'Hérault. Des temps de rencontre et réflexion sont organisés 2 à 3 fois par an avec les acteurs de l'aide alimentaire et des travailleurs sociaux. Ensemble, ils ont répondu à l'appel à projet « Mieux Manger Pour Tous ». Les temps de rencontre ont permis de se poser des questions ensemble et d'être en synergie, pour ne pas que les associations soient en compétition mais qu'elles s'entraident (si l'une a un surplus de yaourts, comment peut-elle le faire passer à une autre association ?). Ils mènent actuellement une réflexion avec le Secours Populaire et la Croix Rouge sur les liens avec les producteurs, pour programmer avec eux leurs plans de culture pour répondre aux besoins des épiceries.

Intervention n°14 : Réaction sur la différence entre coordination et coopération. Le SDS de Gignac fait partie du réseau (Coop'Alim ?), il y a des organismes qui font énormément dans ce réseau, eux

sont en retrait par manque de temps. Ces temps où les acteurs se retrouvent, 2 à 3 fois par an, sont importants parce qu'ils permettent de se connaître, de partager des constats sur le territoire et son évolution, sur les demandes grandissantes en aide alimentaire. Cela amène des envies de faire changer le système qui ne « peut plus fonctionner comme ça » (une fois que les gens sortent de l'aide alimentaire ils doivent retourner au supermarché où ils paient 100% du prix des produits). Les projets sont dans une dynamique intéressante, se posent la question de comment mieux intégrer les personnes qui ont bénéficié de l'aide alimentaire pour alimenter ce réseau-là. Ils se heurtent aussi à la question des élus (refus des élus de soutenir des projets qui leur sont présentés). Le fait d'être ensemble permet d'avoir plusieurs portes d'entrée et d'avoir des données communes.

Intervention n°15 : Cela fait un an que Coop'Alim induit une dynamique de rencontre entre acteurs pour communiquer sur les pratiques au sein de chaque structure. L'idée est de faciliter la coordination de l'aide alimentaire au niveau local, d'avoir des points d'ancrage plus concrets et aussi dans d'autres territoires pour continuer à alimenter cette dynamique.

Intervention n°16 : Dans le cadre de la Stratégie Pauvreté a été lancé un groupe de travail sur l'aide alimentaire qui réunit tous les grands acteurs de l'aide alimentaire qui se rencontrent et discutent de diverses questions : dernier km, idée d'une plateforme partagée, achats groupés... Il serait intéressant de s'en rapprocher pour bien comprendre quelles sont les coopérations au niveau local qui pourraient être bénéfiques à l'action.

Intervention n°17 : Retour sur la question sur bénévolat et le temps de travail gratuit mené au nom de solidarités alimentaires, c'est insuffisamment pris en compte. Sur le PAT Pays Cœur d'Hérault, le temps bénévole est équivalent au temps de chargé de mission. La question du chiffrage de ce temps de travail bénévole est intéressante. Pour les porteurs de projet, c'est parfois compliqué de monter des dossiers et les bénévoles jouent le jeu de le faire, souvent pour avoir une réponse égale à 0. Donc ce serait utile que le chiffrage soit fait. Au niveau de la Région, des structures ont passé du temps à répondre à l'appel à projet « Mieux manger pour tous ».

Intervention n°18 : L'association PACAP a envie de faciliter l'autonomie alimentaire des personnes à petite échelle. Ils vont favoriser la rencontre avec les exploitants agricoles et les publics (comment ça pousse un légume ?), faire de la sensibilisation auprès des enfants et des adultes, mutualiser des jardins partagés... Ont aussi des projets anti-gaspi : les territoires ruraux comptent beaucoup d'arbres fruitiers non récoltés, il y a un enjeu à renouer avec une tradition qu'on a perdue (lactofermentation, conserves de compote ou confiture). L'idée est de transmettre des savoirs qui permettent d'accéder à une certaine autonomie et de rendre les personnes actrices de leur situation. Qu'attendent les personnes de l'aide alimentaire ? Cela ne s'arrête pas à recevoir des denrées, volonté d'aller plus loin (prendre du temps, faire du troc, partager des idées, des moments...).